Un jaloux revolvérisa son amie AU PORTEL

SON CRIME ACCOMPLI, IL ALLA SE CONSTITUER PRISONNIER

Ce matin, un soldat en permission à Boulogne, Amédée Capron, du 31e Régiment d'Aviation, en garnison à Tours, a tenté de tuer son amie, Angèle Pont, 20 ans.

La jeune fille a reçu une balle dans la nuque. La balle, après avoir contourné l'artère carotide est allée se loger derrière la tête.

Transportée à l'hôpital son état n'a pas été jugé très grave, sauf complications.

SES AVEUX

Le meurtre accompli, Capron s'en fut directement vers la maison aternelle où il raconta son forfait en annonçant qu'il voulait se suicider.

Devant ses aveux, son vieux père tomba en syncope pendant que sa vieille mère pleurait.

Amédée Capron allait mettre son projet à exécution lorsque son père revint à lui, réussit à lui retirer l'arme des mains. Enfin, supplié par ses parents, Capron résolut d'aller se constituer prisonnier

Interrogé par la gandarmerie, il déclara qu'il était venu de Tours, en permission de 5 jours avec l'intention bien arrêtée de tuer son amie parce qu'elle lui avait écrit qu'elle voulait le quitter ; il ajouta que le revolver appartenait à son sergent auquel il raconta que pour rentrer chez lui il devait traverser des endroits déserts et peu surs. Son intention formelle, dit-il ensuite, était, son coup fait, de se suicider.

Capron a été remis dans la soirée entre les mains de l'autorité militaire et a été écroué à la caserne Bruix.

ROUBAIX

REDACTION : 39, Rue l'auvrée. Télé. 9-51
DEPOT GENERAL : 13, Rue Louis Catrice

L'Assemblée Générale des Anciens Combattants

Une nombreuse assistance participait hier à l'assemblée générale semestrielle de la Fraternelle des Combattants Roubaisiens, qui s'ouvrit, à 10 heures, à l'Hippodrome.

La « Marseillaise » exécutée par l'Harmonie des Anciens Soldats, salua l'entrée du général Dufieux, directeur de l'Ecole Supérieure de Guerre et de M. Rédier, président de la Ligue des Chefs de Section de Paris.

M. Robyn, directeur, donna successivement la parole à MM. Jean Desruelles, secrétaire-général et Lutz, trésorier, dont les rapports furent approuvés. Le compte financier de l'exercice 1923 accuse un avoir de 202.711 fr. 25

Il fut procédé ensuite au renouvellement d'un tiers des membres du Comité directeur.

Sont réélus : MM. Applincourt, Browaeys, Verspieren et Raidherbe ; sont élus en remplacement de MM. Honoré et Destombes, qui ne sollicitent pas le renouvellement de leurs mandats : MM. Desrousseaux et Henri Bossut.

LE RAPPORT MORAL

M. Robyn, avant de passer au rapport moral, salue le général Dufieux et le remercie au nom des Poilus Roubaisiens pour le geste de camaraderie qu'il a bien voulu faire en assistant à cette assemblée. Il rappelle les brillants états de service du Directeur de l'Ecole Supérieure de Guerre, l'un des grands ouvriers du patrimoine d'honneur qui appartient à tous les poilus de la grande guerre.

Le directeur présente ensuite M. Antoine Rédier, dont la belle conduite militaire et le beau talent d'écrivain sont un double titre à l'estime dont il jouit

Les différents actes de la Fraternelle durant les six derniers mois sont rappelés et commentés brièvement par M. Robyn : subventions aux associations sœurs, distribution de jouets aux enfants, fondation d'une section mutualiste.

En hommage à tous les camarades tombés au champ d'honneur, ou frappés depuis la guerre, l'assemblée, debout, observe une minute de silence.

Le directeur rappelle la souscription ouverte et dont les deux premiers lots sont constitués par deux maisons en cours de construction. Il reste actuellement au siège, environ 20.000 billets.

Les vœux émis sont examinés rapidement et M. Robyn remercie, avant de donner la parole aux orateurs, l'Harmonie des Anciens Soldats, l'Orphéon des Anciens Combattants et les membres de la Presse.

LES DISCOURS

Le général Dufleux s'adresse à ses camarades les Poilus. L'attitude, la physionomie, la voix du jeune chef causent une forte impression et son discours sera fréquemment haché d'applaudissements.

L'orateur salue les grands morts, et particulièrement ceux des régions envahies. Il a pu apprécier l'énergie, la vaillance, l'héroïsme des gars du Nord et sa visite à Roubaix lui a permis de leur reconnaître une qualité de plus, celle de travailleur, qui a fait revivre si tôt et si pleinement la grande cité mutilée. L'exemple donné, dans la paix comme dans la guerre, par les gens du Nord, soldats ou civils, le général le proposera aux jeunes officiers dont il doit assurer l'instruction.

Après une excellente audition donnée par l'Orphéon, sous la direction de M. Ochlin, la parole est à M. Rédier.

LA GUERRE DES FEMMES

Dans son livre la « Guerre des Femmes », l'écrivain a magnifié l'héroïsme des femmes françaises. Il a tiré, de la vaillance de nos mères, de nos femmes, de nos filles, de puissantes leçons et c'était justice. Car si certains se sont complus à souligner les faiblesses de telles femmes sous le joug de l'ennemi, on n'a pas eu assez d'égards pour le calvaire des femmes de chez nous.

Et l'orateur puise dans ses souvenirs quelques exemples qui illustrent son vaste sujet. Il les trouve dans les belles figures de Mlle Nollet, de l'« Oiseau de France » ; de Mlle Louise de Bettignies ; de Mme Joseph Willot, l'épouse du héros roubaisien ; de Marie Vanhoutte, la compagne de Louise de Bettignies.

Une ovation inoubliable a été faite par l'assistance à cette dernière, qui se trouvait dans la salle.

En fin de séance, l'ordre du jour suivant est adopté :

« 2.500 anciens combattants roubaisiens réunis à l'Hippodrome le dimanche 15 juin, après avoir entendu le général Dufieux et Antoine Rédier, rendent hommage aux femmes qui ont su résister aux représailles de l'ennemi en combattant ainsi pour la Patrie.

» Demandent qu'une récompense digne de leur vaillance reconnaisse leur héroïsme. »

LA TOMBOLA

Voici la liste des numéros gagnants de la tombola tirée après la séance :

10 Lots de 50 billets : 2161 — 1274 — 451 — 855 — 338 — 2141 — 572 — 621 — 502 — 2160.

10 Lots de 30 billets : 1202 — 1101 — 2289 — 1794 — 312 — 1921 — 2197 — 556 — 778 — 779

10 Lots de 20 billets : 68 — 775 — 1769 — 201 — 1846 — 146 — 2014 — 1726 — 763 — 2329.

20 Lots de 10 billets : 2150 — 2040 — 2532 — 1553 — 1736 — 88 — 2022 — 1630 — 630 — 2287 1914 — 1616 — 2553 — 594 — 437 — 2239 — 57 2155 — 773 — 1622.

10 Lots de 5 billets : 1653 — 158 — 6 — 1847 [illegible] — 1885 — 69 — 2339 — 1929 — 2288 10[illegible] 1267 — 571 — 1681 — 93 — 2303 — 165 — 1[illegible] [illegible]06 — 43 — 481 — 755 — 2124 725 — 745 — [illegible] 162 — 1648 — 2282 — 1800 193 — 1901 — [illegible] 579 — 574 — 181 — 2557 1833 — 2560 — 34 — [illegible] 2290 — 1327 — 108 1557 — 1603 — 595 — [illegible] — 1572 — 573 1209 — 1563 — 1506 — 1595 — [illegible] 589 — 636 190 — 2511 — 1582 — 2571 — 2295 2532 2301 — 1757 — 2000 — 1732 — 121 — [illegible] 2501 — 737 — 660 — 2530 — 2506 — 664 — [illegible] 543 — 1610 — 24 — 1963 — 434 — 1815 — 59. 698 — 1773 — 1289 — 1632 — 2406 — 1698 — 1754 623 — 1703 — 466 — 1612 — 2552 — 516 — 145 1299 — 117 — 1767 — 538 — 2385 — 766 — 2276 2503 — 1734 — 2561 — 324.

LES FETES DE LA FOSSE AU CHENES

La retraite aux flambeaux favorisée par un temps acceptable a constitué samedi soir, un prélude réussi aux festivités des quartiers en liesse.

Dimanche matin, par très beau temps eurent lieu les apéritifs-concerts donnés par la Fanfare Delattre, la fanfare cycliste du Nord-Touriste et les trompettes « Les Enfants du Nord » et avec un succès.

A 14 heures eut lieu la réception des sociétés prenant part au cortège et à 15 heures, celle des des délégués de la Municipalité et délégations, dans la salle de l'école des garçons de la rue Turgot. Immédiatement après il fut procédé au couronnement de la gracieuse souveraine des quartiers en fête. Mlle Emilienne Cateau, entourée de ses demoiselles d'honneur, Mlles Jeanne Verhel et Valentine Bettens.

Le cortège fort bien composé se déroula ensuite au son de gais pas redoublés, rue de Tourcoing, du Collège, Daubenton, Voltaire, pour se disloquer rue Olivier de Serres.

Se remarquaient surtout les sociétés suivantes : « Les Amis de la Pédale », aux vélos fleuris, la réputée clique scolaire de Tourcoing, l'Amicale Turgot, l'excellente « Philharmonie du Jean-Ghislain », la société d'éducation féminine de la Croix-Rouge, à Tourcoing, les sapeurs-pompiers de Croix, les « Alpins » de Croix, la fanfare ouvrière d'Herseaux, les « Enfants du Peuple », d'Herseaux, les « Accordéonistes Roubaisiens », ceux du Laboureur, l'Union musicale de Roubaix la société de gymnastique « l'Union Française », les « Bigophones de l'Epeule », « La Renaissance », de Croix.

Le char aumônière a reçu une ample moisson dont bénéficiera la Bienfaisance.

Le soir, huit bals populaires et un feu d'artifice tiré place du Progrès, la fête de nuit donnée place de la Fosse-au-Chênes ont amené dans toute la partie de la ville en fête la foule des grandes journée.

Disons en terminant qu'après le défilé du cortège la reine et ses suivantes ont été reçues chez M. Dubrunfaut, président d'honneur du Comité d'organisation, place de la Fosse-aux-Chênes. Les vins d'honneur ont été servis et de très jolis souvenirs ont été offerts à la souveraine du quartier et à ses demoiselles d'honneur.

BOCK MEYERBEER LE PLUS DIGESTIF

UNE FILLETTE DANS LE CANAL

Dimanche, vers 13 heures, la petite Lucienne Olivier, 13 ans 1/2, demeurant rue La Bruyère, 101, est tombée accidentellement dans le canal, près la passerelle Daubenton. Une brave jeune homme, Léon Ruysschaert, 17 ans, demeurant à Coyghem (Belgique), a réussi à ramener la fillette, saine et sauve, sur la berge.

LES FETES DE L'EPEULE ET DU TRICHON

A l'occasion des prochaines fêtes des quartiers de l'Epeule et du Trichon, le Maire de Roubaix a pris un arrêté dont nous reproduisons les principaux articles.

ARTICLE 1er. — Les débitants de boissons compris dans le périmètres des quartiers en fête sont autorisés à tenir leurs établissements ouverts jusque 2 heures du matin les nuits des 5, 6 et 7 juillet.

Tous les débitants de ces quartiers pourront, en outre, faire jouer de la musique et laisser danser dans leur établissement, jusqu'à l'heure réglementaire.

ART. 2. — Les Sociétés, groupes, etc.... pourront circuler à leur gré dans le secteur fixé par le programme du concours. Toutefois, pour faciliter la circulation des concurrents, un service d'ordre sera organisé aux abords du Jurys.

ART. 5. — Il est formellement interdit aux personnes masquées ou non, travesties ou non, de jeter des confettis et de lancer des serpentins sur la voie publique ou dans les établissements ouverts au public.

ART. 6. — A partir du 7 juillet, à 7 heures du matin, personne ne pourra circuler masqué ou travesti sur la voie publique ou dans les lieux publics.

AGRANDISSEMENT DU CIMETIERE

Conformément à un arrêté de M. le Préfet du Nord, en date du 12 juin, le plan parcellaire du projet d'agrandissement du cimetière communal, pour lequel un décret d'utilité publique est intervenu le 13 avril 1923, sera déposé à la Mairie bureau du Contentieux, rue Neuve, 2e étage, où les intéressés pourront le consulter pendant un délai de huit jours, du 16 au 23 juin inclus, de 9 heures à midi et de 14 à 17 heures.

Pendant ce délai, toutes les déclarations et réclamations écrites relatives au projet seront acceptées et annexées au dossier.

AMICALE DELEZENNE

Réunion du Comité directeur des anciens élèves de l'école rue Delezenne, mardi 17 juin, à 7 h. 30. Questions importantes.

CERCLE STENOGRAPHIQUE ROUBAISIEN

Dans sa réunion du 12 juin courant, la Commission du Cercle Sténographique Roubaisien a fixé au 13 juillet prochain, la date de son excursion annuelle qui aura pour but La Chenaie-Locquignol.

A cette excursion sont cordialement invités tous les membres du Cercle Sténographique.

CHEZ LES ANCIENS D'ORIENT

Les Anciens Soldats des armées d'Orient se sont réunis dimanche à 11 heures, au siège, sous la présidence de M. D'Haze, entouré de MM. Lemaire, Delachapelle, Vanneneur.

Après lecture des rapports, MM. Grassard et Vandamme ont été choisis pour le contrôle des opérations effectuées pour la société.

Un intéressant rapport, fait au Congrès de Paris par le Docteur Garin, de Lyon fut lu par le secrétaire. Le président remercia les membres honoraires ainsi que les nouveaux membres de la Mutuelle.

L'art d'utiliser les restes

c'est d'en faire de délicieux hors-d'œuvre assaisonnés à l'huile des Bénédictins

en vente dans les bonnes maisons

AU CONDITIONNEMENT

Mouvement de la semaine du 10 au juin 1924 : Laines peignées, 471.594 k ; laines filées, fils peignés, 99.103 k. ; fils cardés, 19.757 k. ; blouses et laines diverses, 12.407 ; cotons, jute, lin, etc, 37.409. — Tatal : 586.270.

LE MARCHE DU TRAVAIL

Pendant la semaine du 9 au 14 juin l'Office municipal de placement gratuit, 2, rue Nain à Roubaix a placé 50 personnes dans les industries textiles, de la métallurgie, le Commerce et les services domestiques.

29 demandes et 12 offres n'ont pu être satisfaites. Elles intéressent principalement les industries textiles, du bois, la manutention et les services domestiques.

Cinquante cinq étrangers, la plupart de nationalité belge, ont fait régulariser leurs papiers pour s'occuper dans les industries textiles de la métallurgie, du bâtiment et du bois.

ETAT CIVIL

Naissances. — Jeannine Callewaert, rue Chanzy, 89. — Agnès Dessoubrle, rue des Fossés, 112. — Roger Delobelle, rue Saint-Laurent, 33. — Léon Vancoppenolle, rue de Denain, cour [illegible], 3.

Bou[illegible] Floris Fourmeau, 25 ans, rattacheur, [illegible] Civron, 1, à Hem. — Germaine rue du Vieux [illegible] rue Béranger, 27. — Alfred Delbarre, soigneuse, [illegible] teur, rue Monge, 30. Decottignies, 46 ans, app[illegible] nettière, rue des — Alala Desmettre, 40 ans, bo[illegible] — Georgette Longues-Haies, cour Cordonnier, 13. — Lefebvre, 10 ans, rue de Gênes, 4.

Décès. — [illegible] rue du Vieux [illegible] rue Béranger, 27. — Alfred Delbarre, soigneuse, [illegible] teur, rue Monge, 30. Decottignies, 46 ans, app[illegible] nettière, rue des — Alala Desmettre, 40 ans, bo[illegible] — Georgette Longues-Haies, cour Cordonnier, 13. — Lefebvre, 10 ans, rue de Gênes, 4.

La XVIe Fête-Concours de Gymnastique à Haubourdin

(Cliché Réveil)

LE DEFILE DES DRAPEAUX DEVANT LES AUTORITES

Haubourdin était hier en liesse. C'était dans ses murs que se déroulait la XVIe Fête-Concours de Gymnastique. Fête brillante que rehaussa un imposant défilé des sociétés de gymnastique qui avaient pris part à la fête.

A 15 h. 30, au Stade Municipal, la fête de gymnastique fit assister à d'impeccables mouvements d'ensemble poses plastiques, ballets, mouvements spéciaux et pyramides avec ou sans engins L'Harmonie Municipale prêtait son concours. Une fête de nuit, des mieux réussies, clôtura dignement le programme.

CROIX

Les Fêtes du Soixantenaire de la Musique Municipale

Les fêtes du soixantième anniversaire de l'Harmonie Municipale ont été célébrées hier avec éclat. De nombreux drapeaux flottaient aux fenêtres et le soleil lui-même avait tenu à montrer un aimable sourire.

A 9 h. 30, rue Kléber, la Commission recevait les sociétés amies, qui, en cortège, se rendirent à la Grand'Place où attendait un nombreux public.

Après une belle ouverture de concert par l'Harmonie Municipale, M. Manaut, président de la Fédération, félicita l'excellent chef M. Dervaux, de l'audition achevée que plaçait sa phalange au premier rang des musiques du Nord. Il remit ensuite plusieurs décorations : l'Etoile Fédérale à MM. Loncke Roger, Derouliers et Vanelef ; la Médaille de 30 ans à MM. Achille Bauffe et Arthur Clément.

Tandis que le concert continuait avec le concours des sociétés amies, l'Harmonie fut reçue à l'Hôtel de Ville par la Municipalité. La musique jubilaire se rendit ensuite au cimetière. Là, d'un geste spontané, les médaillés se dépouillèrent des fleurs dont ils étaient chargés, et les déposèrent sur les tombes de leurs camarades décédés.

LE BANQUET

A 14 heures, un excellent banquet réunissait à la salle de la Musique Municipale, plus de cent convives. On y remarquait la présence de MM. Georges Selliez, le grand industriel de l'Epeule, président d'honneur de la Société ; Duponchelle, président ; Antoine Bauffe, vice-président ; Telliez, conseiller d'arrondissement et maire ; Dervaux, directeur ; Laurence, sous-directeur ; les membres de la Commission ; les délégations de l'Harmonie du Blanc-Seau, de la Grande Fanfare de Roubaix, de l'Harmonie Mutuelle du Créchet, de l'Union Chorale, des Sapeurs-Pompiers, de la Patriote, de la Renaissance, des Trompettes, etc...

M. Duponchelle, ouvrant la série des toasts, donna en exemple le beau passé des anciens de la Société et félicita le valeureux chef Dervaux. Il remercia l'administration municipale, la Presse les amis de la société et particulièrement son bienfaiteur M. Georges Selliez, qui ne se lasse pas de dispenser les libéralités qui assurent à l'Harmonie Municipale la subsistance et la vitalité.

M. Manaut, Président de la Fédération Musicale du Nord et du Pas-de-Calais, arrivé en retard par suite de ses multiples démarches de la journée, eut des mots excellents pour féliciter les vaillants musiciens de l'Harmonie. Il glorifia la musique qui est l'art pour tous et répond au besoin de l'idéal que tout homme porte en soi. Chaleureusement, il remercia M. Sellicz, en qui il montra l'exemple de la volonté triomphante et l'un des grands hommes de l'industrie française.

M. Georges Selliez, très touché des marques de sympathie dont il est l'objet, déclare modestement que son ambition est de faire tout ce qui est en son pouvoir pour que l'Harmonie municipale de Croix soit satisfaite. Ses cordiales paroles vont surtout aux jubilaires, pour lesquelles il réclame de la Fédération l'institution d'une nouvelle médaille, puisque celle du cinquantenaire ne répond déjà plus à leur mérite. D'autre toasts sont portés ensuite par MM Bauffe, vice-président ; Maes, président de l'Harmonie du Créchet ; Duhem, président de la Grande Fanfare de Roubaix ; Guillaume, directeur de l'Harmonie du Blanc-Seau ; Boutemy, président de l'Union Chorale de Croix, laquelle, songeant aux jeunes qui sont l'espoir des sociétés, offre au plus méritant des élèves de l'Harmonie un magnifique bronze d'art ; Bourgois, de la Patriote de Croix ; Louis Cassette au nom de la Presse.

L'après-midi s'est prolongée dans une atmosphère de très chaude cordialité, qui marquera parmi les beaux jours dont on aime à se souvenir.

ACCIDENT DE TRAVAIL. — A l'usine Holden, Adolphe Vandenbrouck, 64 ans, demeurant à Flers-Breucq a eu le pouce gauche comprimée contre une courroie et une poulie. 20 jours de repos.

ALLOCATIONS. — Le paiement des allocations, aux vieillards, infirmes, incurables, aux familles nombreuses et aux femmes en couche aura lieu aux heures habituelles le mercredi 18 courant.

TOURNEE DU PERCEPTEUR. — Le Percepteur se rendra à Croix le 19 courant de 14 à 16 heures pour la perception des contributions et le paiement de divers mandats.

WASQUEHAL

ACCIDENTS DE TRAVAIL. — A la teinturerie Hannart frères, M. Pierre Leroy, 62 ans, contremaître foulonnier à Wasquehal, était monté sur un métier pour effectuer une réparation lorsque par suite d'une glissade, il tomba à la renverse. M. le docteur Butin a constaté une contusion de la région droite du thorax et a prescrit au blessé un repos de 15 jours.

— A la même usine, l'ouvrier Jean-Baptiste Sadaune, 65 ans, demeurant à Mons-en-Barœul, a reçu des éclaboussures d'un bain de teinture bouillant sur le pied gauche. Pour brûlures superficielles de la face dorsale du pied gauche M. le docteur Butin a ordonné au blessé un repos de 15 jours.

TOURNEE DU PERCEPTEUR. — Le percepteur se rendra à la Mairie mercredi prochain 18 juin de 14 heures 30 à 16 heures pour percevoir es contributions et payer les divers mandats et secours d'assistance.

M. Macquet contrôleur des contributions directes se trouvera également à la Mairie le même jour aux mêmes heures pour renseigner les contribuables.

CONSULTATION DES NOURRISSONS. — Jeudi 19 juin à 15 heures, consultation des nourrissons à la mairie pour le quartier du Centre.

LYS

LES MEDAILLES DE LA MUTUALITE. — Nous donnons ci-dessous les noms des mutualistes qui ont reçu la médaille de la mutualité lors des fêtes du centenaire de la société de secours mutuels Saint-Benoit.

Société mutuelle Saint-Benoit. — MM. M. I. Rémy, 59 ans de présence. — C. Doutreligne, 54 anès. — C. L. Serrurier, 53 ans. — J.-B. Debèvre, 53 ans. — H. Hurtebisse, 45 ans. — H. Hurtebisse, 44 ans. — L. Duquesnoy, 40 ans. — G. Leruste, 40 ans. — C. Lamblain, 38 ans. — L. Delfosse, 38 ans. — J.-B. Delannoy, 38 ans. — J. Willocq, 37 ans. — H. Lecomte, 37 ans. — J. Prex, 36 ans. — A. Desmettre, 36 ans. — V. Degraveleyn, 36 ans. — H. Bourgois, 36 ans. — A. Hery, 33 ans. — L. Vandercoilden, 33 ans. — L. Lecomte, 33 ans. — A. Hespel, 33 ans. — O. Lézy, 32 ans. — H. Willocq, 32 ans. — J. L. Lenain, 20 ans. — J. Tiberghien, 17 ans. — L. Dehau 17 ans.

Société mutuelle Saint Jean-Baptiste, Lys. — MM. H. Wannin, 70 ans. — O. Lepers, 60 ans. — H. Liénard, 55 ans ; Arthur Parent, 50 ans. — Adolphe Parent, 55 ans. — E. Cornille, 45 ans.

Société Saint Médard. — M. A. Laga, 33 ans.

Société Saint Lucq. — MM. H. Lequenne, 39 ans. — J. Lequenne, 39 ans. — F. Rangée, 37 ans. — A. Dubar, 34 ans. — V. Hespel, 34 ans. — E. Fourneaux, 34 ans. — V. Verriest, 34 ans. — L. Delrue, 34 ans. — M. Demaline, 33 ans. — J.-B. Algout, 32 ans.

Société mutuelle Jeanne-d'Arc. — MM. F. Dubus, 39 ans. — C. Codron, 39 ans. — J.-B. Bourgois 39 ans. — A. Godron, 39 ans. — P. Vandenberghe, 39 ans. — J. Mulliez, 39 ans. — A. Lézy, 39 ans. — H. Leruste, 37 ans. — C. Lecocq, 34 ans. — P. Jouveneau, 31 ans. — Debisschoop, 26 ans de présence.

LANNOY

UNE GRANDE FETE EN PERSPECTIVE. — La municipalité de Lannoy organise pour le 24 août une grande fête musicale et de gymnastique.

Un comité composé de conseillers municipaux, de délégués de la musique municipale et de l'Association sportive Michelet a déjà pris contact et vient de lancer ses invitations.

Une somme de 1.000 francs est prévue, qui sera répartie entre toutes les sociétés qui participeront à la fête.

TOURCOING

BUREAU : 2, Place de l'Hôtel-de-Ville
— Téléphone 9-85 —

LA GRANDE FETE DE GYMNASTIQUE ET D'EDUCATION PHYSIQUE

L'Union Post-Scolaire de la ville organisait hier, sur le vaste terrain des Orions, la fête annuelle de gymnastique et d'éducation physique. Y prenaient part : les sections post-scolaire de l'Union, les Sévignettes et la Préparation militaire.

Le temps s'étant mis de la partie, ce fut un grand succès pour les organisateurs.

A la tribune d'honneur avaient pris place : MM. Leduc, maire ; Brassart et Deltombe, adjoints ; Prot, président de l'Union ; Satenbien, Six, Cailliau, Courtois, Bouche, Nys, Leman, conseillers municipaux ; Vandevenne, Wagnon, Deborgher, Parzy, Arnaud, Delabeau ; Mme Vanbatten, du Comité organisateur ; MM. Mulet, conseller d'arrondissement ; Dupin, directeur de l'Institut Colbert ; Lambion, Hanot, Gérome, chef du bureau des Ecoles ; Mlle Bunel, directrice de l'école Sévigné, etc. M. Dron, président d'honneur, s'était fait excuser.

Le vaste terrain était bondé de spectateurs venus de tous côtés pour applaudir nos jeunes gens.

La fête débute par une course de 1.500 m. avec challenge, offert par M. Léon Duwyn. Une leçon-type d'éducation physique (par les enfants de nos écoles) et sous la direction des dévoués instructeurs d'éducation physique.

La section d'éducation physique de la Croix-Rouge (féminine) sous les ordres de son moniteur-chef, M. Jean Fack, s'est faite applaudir pour ses mouvements d'un accord parfait. Puis, a lieu les mouvements d'ensemble pour toutes les sections de garçons, qui font l'admiration de tous les spectateurs.

A la deuxième partie du programme, qui fut le clou de la fête, nous avons admiré les mouvements d'ensemble des sections féminines, habillées de costumes multicolores, et dnt ta cadence leur était donnée par la Symphonie Tourquennoise, sous la direction de M. Boucher. Cette exécution fut impeccable, aussi les applaudissements encouragèrent nos instructeurs et leurs élèves.

Le « Ballet des Abeilles », par les Sévignettes, fit l'admiration de tous. De nombreuses courses eurent ensuite lieu, dont une importante de 5.000 mètres, sous la direction de M. Delaleau, président de l'A. S. T.

Un bal champêtre a clôturé cette belle manifestation sportive, qui fut une journée de triomphe pour l'Union Post-Scolaire.

GRAVE ACCIDENT DE ROULAGE

Dimanche matin, vers 7 heures, M. Jules Duprêt, 59 ans, maraicher, 6, rue de Moscou passait rue Carnot se dirigeant vers la rue de Roubaix, conduisant un cheval attelé à une voiture.

Arrivé Place Sébastopol, une auto pilotée par son propriétaire M. Sterverlinck Jules, fabricant de tissus, domicilié à Courtrai, quai de Flandre qui venait de la Gare, allant vers la rue Thiers, est entrée en collision avec l'attelage de M. Duprêt. Du choc, le maraîcher fut projeté sur la chaussée, se faisant de fortes contusions aux épaules et aux reins. Son cheval eut un pied brisé et a dû être abattu.

M. Vigne, commissaire de police du 1er arrondissement a ouvert une enquête.

AMICALE SÉVIGNÉ

Une excursion à Boulogne-sur-Mer est projetée pour le dimanche 13 juillet. Coût : 16 francs au maximum pour le train. Les sociétaires qui désireraient prendre part à l'excursion sont priés de faire parvenir leur adhésion de 18 à 19 heures, le lundi ou le vendredi, à Mlle Desrumeaux, trésorière, à l'Institut Sévigné.

L'AMICALE COLBERT AU MONT DE L'ENCLUS

Cette Association excursionnera au Mont de l'Enclus le dimanche 29 juin.

Le voyage se fera au choix : en Chemin de Fer, départ de Tourcoing à 7 heures, coût 6 fr. 90 ou en auto-car coût 10 francs.

Le retour du Bois aura lieu à 9 h. 30 à Tourcoing. Pour les amateurs, un dîner confortable au restaurant pour 10 francs.

Les adhésions sont reçues au Foyer de l'Amicale les dimanches 15 et 22 juin, dernier délai de 10 h. 30 à midi et tous les jours au Café du Violon d'Or, rue Defobel.

LE QUARANTIEME ANNIVERSAIRE DE « L'ECHO DE LA FRONTIERE »

L'ouverture des fêtes du 40e aniversaire de l'« Echo de la Frontière » s'est faite samedi soir, par une retraite aux flambeaux tout à fait bien réussie.

Dimanche, après la prise de la photographie, cette société a donné concert avec le concours de l'Harmonie de la Croix Rouge, de 11 heures 30 à midi 30.

A 13 heures un banquet a réuni les sociétaires et les invités, banquet au cours duquel M. Léon Manaut, président de la Fédération des sociétés musicales du Nord et du Pas-de-Calais a remis des récompenses à MM. Désiré Deruytère, Cornil J.-B., Dekoster J. L. Vandenbrouck A. et Vandenbulcke M. comptant respectivement 40, 40, 36, 35 et 33 ans de présence dans la société. MM. Wauters Louis, 35 ans ; Duprez Emile, 31 ans ; Raepsaet Albéric, 30 ans ; MM. Scarble Alphonse 26 ans ; Lombaere Albert 23 ans ; Demulliez André, 2 2ans ; Maertens Polydore, 21 ans ; Desbonnet J.-B., 21 ans : et Liénard Etienne, 20 ans ; te les a chaudement félicités.

De 17 heures 30 à 20 heures 30, un concert a été donné par la fanfare du Blanc Four, la fanfare cycliste de la Marlière et l'Harmonie de Mouscron.

A 21 heures, le groupe féminin de l'éducation physique de la Croix-Rouge a exécuté des mouvements de gymnastique.

La fête s'est clôturée par un feu d'artifice tiré à 22 heures dans la pâture de M. Penez, cultivateur.

Toutes ces attractions ont attiré dans le quartier de La Marlière et de la Croix-Rouge un nombre considérable de promeneurs et l'animation n'a cessé d'y régner qu'à une heure assez avancée de la nuit.

TIR NATIONAL

En raison du concours militaire des S. A. G. du premier corps d'armée demain dimanche à Lille, la distribution des prix annoncée pour le 15 aura lieu le 29 juin, le dimanche 22 étant également le jour de clôture du concours National de Reims.

ETAT CIVIL

Naissances : Gérard Fermantel, rue de la Cloche, 75. — Fernande Vanmerhaeghe, rue du Petit Village 33. — Michel Sant, rue Delobel, 23. — Agnès Tytgat, rue d'Orchies 2.

Publications : Alphonse Varrasse, aide-maçon à Mouscron et Romanie Leclercq, soigneuse, rue Blanche Porte, 49. — Hilaire Van Spranghe, mécanicien, rue Molière 26 et Jeanne Cosmanne, confectionn use, rue de Wattignies. — Paul Paris, électricien, rue Saint-Jacques 2 et Jeanne Dumez, sans profession, Grand'Place, 4. — Albert Gourdain, journalier à Escanaffles et Marie Niquelle, journalière à Tourcoing.

BOUSBECQUE

LES FETES. — Par décision prise par la Commission, les fêtes du quartier du Chemin des Vaches auront lieu le 27 juillet ; celles du quartier des Bois, le 7 septembre.

La musique municipale et la compagnie des sapeurs-pompiers y prêteront leur concours

VACCINATION. — Mercredi prochain, 18 juin, à 15 heures, M. le docteur Mahieu procédera, au café Saint-Georges, à la revaccination des enfants nés en 1913-1914 et de ceux plus âgés qui n'auraient pas encore été revaccinés au cours de leur 11e année.

TOURNÉE DU PERCEPTEUR. — M. le percepteur percevra les contributions et paiera les mandats au Café du Centre, demain mardi, 17 juin, aux heures habituelles.

ETAT-CIVIL. — **Naissance.** — Delabaye Xavier, rue Saint-Joseph.

HALLUIN

AUX CONTRIBUABLES. — Les contribuables sont informés qu'à partir du 21 juin courant le bureau de la perception sera transféré, 7, rue du Midi.

En raison du déménagement le bureau sera fermé toute la journée du 20 juin.

RONCQ

NOURRISSONS. — Demain matin, 17 juin de 14 h. 30 à 15 h. 30 aura lieu au café de la Station, rue de Lille, la consultation des nourrissons.

ETAT-CIVIL. — Naissance. — Vanoverschelde Lucienne, 29, rue des Chats Huants.

Décès. — Géquière Henri, 67 ans, 22, rue de Bousbecque.

BONDUES

NOURISSONS. — Jeudi prochain 19 juin à 14 h. 30, aura lieu à la mairie la consultation des nourrissons.

TOURNEE DU PERCEPTEUR. — M. le percepteur se tiendra à la mairie, demain mardi, 17 juin de 9 à 11 heures.

ETAT-CIVIL. — Naissances. — Walle Albert, (Mont). — Samain Isidore (Pot de fer).

MARCQ-EN-BARŒUL

LAUREATS DU CERTIFICAT D'ETUDES PRIMAIRES. — *Ecole des filles au Pont* — Baudouin Simone, Cabusa Denise, Goesers Marie-Louise, Lefebvre Marthe, Larminet Emilienne, Lobelle Marthe, Maas Léa Maas Nelly, Monvoisin Simone, Scheire Simone, Suffis Emilienne, Varoquier Béatrice.

Ecole des garçons, au Bourg. — Jourdain Paul, Cornille Jules, Lepoivre Robert, Delannoy Jean-Baptiste, Vauprael Lucien, Piétin André.

Ecole des filles au Bourg. — Geneviève Leclaysse.

EN BELGIQUE

MOUSCRON

CLASSE 1924. — Sont réadmis à solliciter un sursis illimité les miliciens de 1924 qui, appartenant comme dernier enfant mâle à une famille de six enfants au moins, en vie, n'ont pas réclamé le bénéfice de cette disposition ou l'ont réclamé tardivement.

Les intéressés trouveront les détails de cette décision dans les affiches apposées en ville.

MENIN

ETAT CIVIL. — Naissances. — Coppens Lucrèce, rue Wahis, 101. — Braekeveldt Marcelle, rue du Sanglier, 41. — Defrancq André, rue Prince Albert, 69. — Vancoillié Marie-Thérèse, rue de Courtrai, 59. — Vanneste Marcel-Odile, Porte de Courtrai, 34. — Vandenheede Floride, rue des Bénédictines, 50. — Turf Damel, rue de Lille, 306. — Vandekerkhove Raymonde, rue Wahis, 15. — Deschepper Germain, rue de Courtrai, 287.

Publications. — Holvoet Edouard, menuisier, rue de la Reine, 6, et Verhaeghe Marie, sans profession, rue de Reckem, 18. — Vanassche Raoul, instituteur, place Vander-Mersch, 3, et Deroy Anne, rue de Courtrai, 90. — Everaert Arthur, mécanicien, rue de la Station, 4, et Hoornaert Alice, sans profession, rue de la Station, 4.

Décès — Dosfel Léontine, 50 ans, rue d'Ypres, n. 21 ; Strateaert Marie, 60 ans, porte de Bruges, 328, dom. à Watou ; Janssaens Simone, 3 ans porte de Bruges, 368 ; Declercq Marie, 44 ans, rue Général-Leman, 35 ; Dupan Joseph, 72 ans, contour de l'Eglise, 7 ; Waignein Henri, 84 ans, porte de Courtrai, 51 ; Minne Léon, 20 ans, Bas Chemin 136 : Decour Elodie, ménagère, 61 ans, rue d'Ypres, 156.

COURTRAI

ETAT-CIVIL. — Naissances. — D'Haene André, 19, Marché au lin. — Vanfleteren Simonne, 5, rue des Récollets. —Vincquier Gabrielle, 6 Marché au lin — Gaillez Roger, 19, boulevard du Chemin de fer. — Dutoit Roger, 108, rue de Moorseele. — Eggermont Ida, 31, rue des Récollets. — Remmerie Daniel, 33, rue d'Ypres. — Vlane Renilde, 26, Marché au Bétail. — Parmentier Jacques, 11, rue du Perroquet. — Gernaey Robert, 17, rue de la Métairie.

Publications. — Gheysens Walter, et Pecort Yvonne. — Bossuyt Roger et Noppe Marie. —

Le pneu coûte moins cher au kilomètre que le fer à cheval

Demandez à un maréchal ferrant un prix à forfait pour l'entretien de la ferrure d'un cheval faisant une quinzaine de kilomètres par jour, soit 450 kilomètres par mois.

Il vous prendra, en moyenne, 30 francs par mois.

Que dépenserait une auto pour ce même parcours mensuel de 450 kilomètres ?

Avec les gros pneus du dernier type :

20 francs pour une « cinq ou six chevaux » ;

28 fr. 50 pour une « dix chevaux ».

L'avantage reste donc aux pneumatiques.